



Agence AGIT

TARIF TRANSACTIONS IMMOBILIERES HONORAIRES T.T.C. (TVA à 8,50% incluse)

HONORAIRES	PRIX COMPRIS ENTRE
Honoraires Minimum	0 et 60 000 euros
10%	60 001 et 100 000 euros
9%	100 001 et 150 000 euros
8%	150 001 et 200 000 euros
7%	200 001 et 300 000 euros
6%	supérieur à 300 000 euros

HONORAIRES MINIMUM : 6000 € TTC

Honoraires à la charge du vendeur si mandat de vente.

Honoraires à la charge de l'acquéreur si mandat de recherche.

Prix estimation : sur devis (Fonction du bien et de la situation)

TARIF LOCATIONS	
Conformément à la loi ALUR de 2014	BAUX A USAGE D'HABITATION (Principale, Secondaire et meublée) - Zone très tendue : 12 euros par mètre carré - Zone tendue : 10 euros par mètre carré - Autres communes : 8 euros par mètre carré ETAT DES LIEUX : 3 euros par mètre carré
	Ces honoraires sont à la charge de chacune des parties AUTRES BAUX DE DROIT COMMUN (garage, parking, etc...) 17% du loyer annuel hors charges, à la charge du locataire BAUX A USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL : 10% TTC du loyer triennal hors charges A la charge du preneur sauf accord conventionnel
HONORAIRES MINIMUM : 100 euros TTC	

TARIF GÉRANCE LOCATIVE
7,50 % H.T. du quittancement, soit 8,14% TTC du quittancement (TVA à 8,5%) OPTION GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS ET DÉTÉRIORATION IMMOBILIERE : 4,20% du quittancement OPTION VACANCES LOCATIVES 2,5 % du quittancement

- Location
- Gestion
- Transaction
- Syndic de copropriété

Antillaise de Gestion Immobilière et de Transactions :

Rue Paul Valentino - Carrefour CORA - Bas du Fort - 97190 GOSIER

Tel : 05-90-90-16-16 – E-mail : agence-agit@fontenoy.com

Attention, la seule adresse valide pour nous adresser un recommandé électronique est : ar-electronique@fontenoy.com
 SAS au capital de 40.000 € - N° TVA intracommunautaire FR12397467200 - RCS Pointe à Pitre 397 467 200 - APE 6831 Z
 Carte Trans. Gest. Syndic N° CPI 9712 2016 000 014 147 (CCI de La Guadeloupe) - Garantie GALIAN N°19728T - GALIAN 89 rue de la Boétie - 75008 Paris